



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 21 février 2013 — N° 26

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Hébert (Saint-François) fait une déclaration concernant la Journée internationale des maladies rares.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire de la Maison de la famille de Brossard.

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration afin d'exprimer sa reconnaissance au syndicat de l'UPA du Haut-Richelieu.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de la FADOQ de Rock Forest.

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration concernant le lancement du court-métrage Flânage interdit.

21 février 2013

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant le 50^e tournoi bantam de La Sarre.

Mme David (Gouin) fait une déclaration concernant Mme Anaïs Barbeau-Lavalette, nommée Artiste pour la paix 2012.

M. Duchesneau (Saint-Jérôme) fait une déclaration concernant « ICI par les arts ».

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du concours La passion d'entreprendre.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter le CSSS Matane.

À 9 h 58, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 13.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 22 Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 22.

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 18 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 18.

n° 25 Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 25.

M. Duchesneau (Saint-Jérôme) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 199 Loi modifiant la Loi concernant la lutte contre la corruption en matière de protection des dénonciateurs

21 février 2013

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 199.

Dépôts de documents

Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel 2011-2012 de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris.

(Dépôt n° 441-201302221)

Mme Léger, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport 2011-2012 sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants.

(Dépôt n° 442-20130221)

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport du Comité de la rémunération des juges, incluant les prévisions budgétaires 2012-2013.

(Dépôt n° 443-20130221)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Bouillé (Iberville), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui s'est réunie, les 29 et 30 janvier, de même qu'en séances de travail les 6 et 19 février 2013, afin de procéder à l'étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

(Dépôt n° 444-20130221)

Dépôts de pétitions

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 138 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'interdiction de la commercialisation et de la possession d'ailerons de requin au Québec.

(Dépôt n° 445-20130221)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Bouillé (Iberville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 122 citoyennes et citoyens de Marieville et de ses environs, concernant les places subventionnées en garderie à Marieville.

(Dépôt n° 446-20130221)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 441 citoyennes et citoyens de Mashteuiatsh, concernant le projet de centrale hydroélectrique à Val-Jalbert.

(Dépôt n° 447-20130221)

21 février 2013

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Daneault (Groulx), conjointement avec Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Bolduc (Jean-Talon) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Défi santé 5/30 qui se déroulera partout au Québec du 1^{er} mars au 11 avril prochain.

QU'elle rappelle l'importance de combiner activité physique et saine alimentation en invitant ses membres ainsi que leurs concitoyens, à s'inscrire au Défi santé et à maintenir un mode de vie actif et sain.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, conjointement avec Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), M. Gautrin (Verdun), M. Deltell (Chauveau) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des données ouvertes qui aura lieu le 23 février prochain;

QU'elle reconnaisse l'apport fondamental des données ouvertes pour donner un nouveau souffle à la démocratie québécoise et stimuler la participation citoyenne;

21 février 2013

QU'elle salue cette initiative qui contribue à outiller les citoyens pour leur permettre de jouer un rôle plus actif dans la société et qui favorise la libre circulation de l'information dans le meilleur intérêt de la société.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) propose :

Au lendemain de la Journée mondiale sur la justice sociale, telle que proclamée par l'Assemblée générale de l'Organisation des nations unies (ONU), que l'Assemblée nationale fasse sienne les propos du secrétaire général de l'ONU qui invite les États membres de l'ONU à redoubler « d'efforts pour parvenir à un développement durable plus équitable, qui ne fasse pas de laissés-pour-compte et qui repose sur le dialogue, la transparence et la justice sociale »;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que la justice sociale repose sur l'équité en matière fiscale, et invite le gouvernement à suivre les recommandations de l'OCDE qui presse les gouvernements à trouver « des solutions pour faire en sorte que les systèmes fiscaux ne procurent pas des avantages indus aux entreprises multinationales, au détriment des citoyens et des petites entreprises beaucoup plus imposés ».

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

21 février 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des Institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 17, Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 15 et 18 mars prochain et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Office des professions du Québec
Ordre des ingénieurs du Québec
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
Conseil interprofessionnel du Québec
Barreau du Québec
Chambre des notaires

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres intervenants soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 24 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 26 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

21 février 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, conformément à l'article 179 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, procède à une consultation générale et tienne des auditions publiques à compter du 9 avril 2013;

QUE les mémoires et les demandes d'interventions soient reçus auprès de la secrétaire de la Commission des institutions au plus tard le 30 mars 2013;

QUE le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de procéder à l'audition du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, dans le cadre du mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier, concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE);
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes;

21 février 2013

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 15 mars 2013, M. Paradis (Brome-Missisquoi) s'adressera à Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'abandon des ressources naturelles par le gouvernement péquiste ».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

L'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014.

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 50 minutes 29 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 46 minutes 45 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 17 minutes 46 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 5 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

21 février 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Dubé (Lévis) dépose :

Copie de tableaux intitulés « Budget de dépenses 2012-2013, Volume IV – Budget de dépenses 2013-2014 sur les crédits des ministères et organismes et sur les Fonds spéciaux du gouvernement du Québec ».

(Dépôt n° 448-20130221)

Le débat se poursuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur la motion formulant un grief et sur la motion du ministre des Finances et de l'Économie proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, motions présentées dans le cadre du débat sur le discours du budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014 sont mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 16 en annexe)

Pour : **52** Contre : **51** Abstention : **0**

Projets de loi de crédits

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 19, Loi n° 1 sur les crédits, 2013-2014, qu'elle en adopte le principe et qu'elle adopte le projet de loi.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 17 en annexe)

Pour : **52** Contre : **51** Abstention : **0**

21 février 2013

En conséquence, le projet de loi n° 19, Loi n° 1 sur les crédits, 2013-2014, est adopté.

À 13 h 56, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 20 février 2013, sur la motion de Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, proposant que le principe du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 7 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 7 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

À 15 h 07, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 17 h 30.

21 février 2013

Les travaux reprennent à 17 h 31.

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Kelley (Jacques-Cartier) à Mme Marois, première ministre, concernant les consultations des Premières nations au sujet de l'annulation des projets de mini-centrales. Mme Larouche, ministre déléguée aux Affaires autochtones, remplace la première ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Vallée (Gatineau) à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant la couverture ambulancière dans la région de l'Outaouais.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 308 du Règlement, le débat de fin de séance prévu entre M. Hamad (Louis-Hébert) et M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, concernant la lettre adressée à la sous-ministre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et provenant du secrétaire et dirigeant principal de l'information du Secrétariat du trésor est reporté au mardi 12 mars 2013.

À 17 h 56, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 12 mars 2013, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014 :

(Vote n° 16)

POUR - 52

Beaudoin (PQ)	Dufour (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Bédard (PQ)	Ferland (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bergeron (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Marois (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	McKay (PQ)	Therrien (PQ)
Blanchet (PQ)	(Jonquière)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Bouillé (PQ)	Gendron (PQ)	Pagé (PQ)	Trottier (PQ)
Breton (PQ)	Goyer (PQ)	Pelletier (PQ)	Trudel (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Hébert (PQ)	(Rimouski)	(Saint-Maurice)
Cardin (PQ)	Hivon (PQ)	Pelletier (PQ)	Turcotte (PQ)
Champagne (PQ)	Kotto (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	Villeneuve (PQ)
Chapadeau (PQ)	Larouche (PQ)	Proulx (PQ)	Zakaïb (PQ)
Claveau (PQ)	Leclair (PQ)	Richard (PQ)	
Cloutier (PQ)	Léger (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	
De Courcy (PQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	
Drainville (PQ)	Lisée (PQ)	(Duplessis)	
Duchesne (PQ)	Malavoy (PQ)	Richer (PQ)	

CONTRE - 51

Arcand (PLQ)	Diamond (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Legault (CAQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lessard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Dubourg (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
(Mégantic)	Duchesneau (CAQ)	Marcotte (CAQ)	Spénard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Dutil (PLQ)	Marcoux (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Caire (CAQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	(Hull)	Paradis (PLQ)	Trudel (CAQ)
D'Amour (PLQ)	Gautrin (PLQ)	Picard (CAQ)	(Charlesbourg)
Daneault (CAQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
David (IND)	Houda-Pepin (PLQ)	Rathé (CAQ)	Vallières (PLQ)
de Santis (PLQ)	Iràca (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	Weil (PLQ)
Deltell (CAQ)	Kelley (PLQ)	Roy (CAQ)	
		(Arthabaska)	

21 février 2013

Sur la motion de M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor :

(Vote n° 17)

(Identique au vote n° 16)